



LES MARCHÉS PUBLICS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Gérer en toute sécurité ses marchés de maîtrise d'œuvre avec le nouveau CCAG

Les marchés publics de maîtrise d'œuvre sont très spécifiques. Sécuriser la préparation, la rédaction, l'exécution et la phase finale du marché sont des étapes complexes qui nécessitent une connaissance exhaustive de la réglementation et des particularités du domaine, notamment liées à la loi sur l'architecture, au nouveau CCAG de maîtrise d'œuvre et à la situation de crise

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT



Ref. : 8971016

Durée :
3 jours - 21 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1950
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 51146

OBJECTIFS

- Retenir les bonnes options pour la maîtrise d'ouvrage publique pour engager à bien son opération de construction avec la maîtrise d'œuvre
- Analyser et formaliser les relations entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre
- Gérer l'exécution de ses marchés de MOE

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

- Maîtres d'ouvrage publics ou privés, AMO
- Responsables des services juridiques et techniques
- Maîtres d'œuvre....

PRÉREQUIS

- Connaître la réglementation générale des marchés publics
- Avoir des connaissances en maîtrise d'œuvre

COMPÉTENCES ACQUISES

Rédiger, passer et gérer un marché de maîtrise d'œuvre

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval
Classe virtuelle retour d'expérience

PROGRAMME

MOD - Les marchés publics de maîtrise d'oeuvre

Identifier les objectifs, le champ d'application et les fondements du livre IV du Code de la commande publique dédié aux constructions publiques

- La qualité des constructions et l'optimisation des coûts
- Maîtres d'ouvrage : identifier les personnes soumises au livre IV du CCP
- Les opérations concernées
- Les principes fondateurs
- La possibilité de recours aux marchés globaux
- Marché de conception-réalisation, marché global de performance
- Obligation d'identifier l'équipe de maîtrise d'œuvre

Pratiquer la maîtrise d'ouvrage publique

- La programmation et le choix du processus de construction
- L'opportunité du transfert de maîtrise d'ouvrage ou d'une co-maîtrise d'ouvrage
- Déléguer la maîtrise d'ouvrage : le mandataire, le contrat de mandat et les obligations du mandataire



- Faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage : l'assistance ponctuelle et le recours à la conduite d'opérations

Exercice d'application : définition des clauses essentielles du contrat de mandat

L'élaboration et le contenu du marché de maîtrise d'œuvre

- Définir les missions de la maîtrise d'œuvre
- Les éléments de mission : ESQ, APS, APD, PRO, EXE, VISA, ACT, DET, AOR...
- La mission de base pour les opérations de bâtiment.
- Le cas des opérations de réhabilitation et l'utilité de l'accord-cadre
- La mission à confier en infrastructure
- Les missions complémentaires
- La particularité de la mission en cas de consultation anticipée des entreprises
- Préciser les engagements du maître d'œuvre sur le coût des travaux
- Établir la rémunération du maître d'œuvre
- Les bases du forfait et le passage à une rémunération définitive
- Responsabilité : la faute de conception, le devoir de conseil et le défaut de surveillance

Comment choisir son équipe de maîtrise d'œuvre eu égard aux règles du Code de la commande publique

- La procédure adaptée
- Le concours
- La procédure avec négociation, l'appel d'offres et le dialogue compétitif

Exercice d'application : identifier les clauses majeures de l'accord-cadre

Sécuriser l'exécution de ses contrats de MOE

- Les clauses essentielles du marché au vu du nouveau CCAG : points de vigilance
- La relation avec les autres partenaires de l'opération (CT, CSPS, Ent.)
- Les engagements sur le coût des ouvrages
- Les aléas, les imprévus et les modifications décidées par le maître d'ouvrage
- Les sanctions applicables en cas de retard ou de défaillance des maîtres d'œuvre
- Le solde du contrat de maîtrise d'œuvre
- Le régime d'indemnisation en cas d'annulation, de résolution ou résiliation du contrat

Étude de cas : identification des aléas de la gestion contractuelle d'une opération

INTERVENANTS

Jean-Louis ZIGLIARA

VILLE DE PARIS

Maxime BÜSCH

LEXCASE Société d'avocats

Nicole SITRUK

Consultante, ancienne experte juridique de la MIQCP

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

LIEUX ET DATES

À distance

12 au 14 juin 2023
04 au 06 déc. 2023

Paris

05 au 07 avr. 2023
18 au 20 sept. 2023

Lyon

12 au 14 juin 2023